

Utiliser de manière autonome TELEPAC - initiation

Public cible

Paysans du Tarn et alentours éligibles au fonds VIVEA.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Acquérir les compétences nécessaires et être guidé dans ses démarches afin de faire ses déclarations PAC sur TELEPAC.

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 29/04/2024

Tarifs

Adhérent 90€

Non adhérent 90€

Non agricole 90€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Les non-éligibles VIVEA ne sont pas prioritaires.

Plus de renseignements

Christophe Kuster

adeart.tarn@free.fr

ADEART

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Dates, lieux et intervenants

29 avr 2024

09:00 - 17:00 (7hrs)

Communauté des communes Centre Tarn
81120 Réalmont

Alix Laville et Christophe Kuster

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à